

**Le :** 24 juillet 2019 à 22:41 (GMT +02:00)

**De :** "Xavier LE LEUCH"

**À :** "langoelan.mairie@wanadoo.fr" <langoelan.mairie@wanadoo.fr>

**Objet :** Enquête publique poulailler Kermaria

Bonjour

Merci de bien vouloir transmettre le courrier ci-dessous à Madame la commissaire enquêtrice au sujet du projet de construction du poulailler de chair de l'EARL de Kermaria

Mme la commissaire enquêtrice

Je souhaite donner mon avis au sujet du projet de construction du poulailler de chair de l'EARL de Kermaria. Je précise d'emblée que j'ai exercé le métier de maraicher en technique conventionnelle, salarié ou exploitant, pendant 13 ans, et que le secteur agricole ne m'est donc pas étranger. J'étais de plus présent le soir du mardi 16 juillet dernier à l'audience publique.

Mon souhait n'est pas que les porteurs du projet abandonnent leur projet mais qu'ils l'orientent vers un projet à même de répondre à la demande croissante de volailles de qualité, principalement de qualité biologique dont les prix de marché sont encore très élevés à cause d'une offre trop faible. Ce projet se situe par ailleurs en dessous de la taille des méga élevages hors sol implantés à l'étranger, qu'il ne sera pas à même de concurrencer par les prix. Cette concurrence étrangère est déjà très intense en France depuis quelques années, avec l'importation massive de poulets de chair destinés à la restauration collective ou la transformation industrielle. La signature probable de l'accord du Mercosur ne fera que renforcer cette tendance. Dans ce créneau, comme dans beaucoup de créneaux agricoles, le facteur prix est le premier critère de sélection chez les acheteurs industriels. D'où un premier risque qui serait de faire faillite à cause de lourdes dettes à rembourser, et de laisser un bâtiment d'élevage supplémentaire à l'abandon, plus des chefs d'entreprise dans le désarroi. Une nouvelle crise financière est d'ailleurs annoncée depuis quelques mois.

Concernant l'étude d'impact environnemental, essentielle sur ce sujet, il me semble ainsi que comporte de nombreuses lacunes, volontaires ou non :

- Ce projet semble sous-estimer le sujet des émissions de gaz à effet de serre propres aux élevages hors sol, dépendant totalement d'aliments produits à distance et d'épandages de déjections réalisés également à distance.

- Il obligera à expédier les composts loin des sols Bretons, déjà saturés d'un trop plein de déjections animales qui sont responsables officiellement de 60% des algues vertes de nos côtes. Les camions de transport de compost viendront se rajouter à ceux déjà nombreux sur les routes Françaises. Hors, l'impact des transports de nos biens de consommation, ou des matières premières servant à leur fabrication, n'est plus un sujet neutre pour le futur de notre planète. A la limite, une production de volailles en Beauce, dont les ressources en eau souterraines sont meilleures qu'en Bretagne, aurait un meilleur bilan environnemental avec des céréales et oléagineux produits à proximité, et des sols qui manquent cruellement de matières organiques précieuses pour maintenir la vie biologique des sols. Et cela diminuerait la densité d'élevage en Bretagne, qu'il s'agisse d'élevage hors sol ou d'élevage sur sol dépendant malgré tout d'aliments industriels à base de matières premières importées ( soja, voire maïs grain ). Notre région a plus besoin d'élevage « qualitatifs », créateurs de plus d'emplois que les élevages industriels.
- La taille du projet entre bien sûr en jeu, participant à l'importation massive de matières premières via le groupe Sanders qui sait acheter hors de France quand il négocie ses achats. Le soja n'étant pas la seule matière première qui serait achetée hors de l'hexagone. Il peut parfois être moins cher d'importer du maïs grain venant du continent Américain que de le faire venir du sud-ouest par la route.
- Il ne tient pas compte de l'exploitation « biologique » voisine, située sous le vent des poussières-particules et dégagements permanents d'ammoniac.

Dans l'espoir que mon avis comptera, veuillez recevoir mes sincères salutations

Xavier Le Leuc'h

56100 Lorient